



DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Projet : AZELOT PLU

Mission : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Document : ZONAGE



N° Planche : Planche 2

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Limite du territoire Découpage de zone Alignement des façades principales Zone d'implantation Obligatoire des Façades Principales Recul obligatoire Emplacement réservé Elément bâti (Art. L 151-19 du CU) Elément paysager à protéger (Art. L 151-23 du CU) Espaces Boisés Classés Chemins à protéger Transport de matières dangereuses | <ul style="list-style-type: none"> UA Centre ancien UB Extensions récentes 1AU Zone d'urbanisation future à court terme 2AU Zone d'urbanisation future à long terme A Zone Agricole Aa - Secteur inconstructible N Zone Naturelle Naéro - secteur lié à l'aérodrome Nc - secteur de captage Nj - secteur de jardins NL - secteur de loisirs Nf - secteur de forêts |
|---|--|

Echelle : 1/2000

Dossier enquête publique.

Document conforme à la DCM du 19/12/2017 arrêtant le projet de révision du POS valant élaboration du PLU.

Signature du maire :



Espace & TERRitoires

Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 Neuves-Maisons
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

